pays d'ORTHE et ARRIGANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 040-200075687-20261013-2026_69-DE

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de conseillers présents :	15
Nombre de conseillers votants :	19
- dont « pour » :	19
- dont « contre » :	0
- « abstention » :	0

Délibération n°2026-69

Date de la convocation : 6 octobre 2026

Objet : Compte-rendu de la décision du Président dans le cadre de sa délégation

Le 13 octobre 2026 à 10 heures

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Misson, sous la présidence de Monsieur Julien PEDELUCQ, Vice-Président en exercice :
Etaient présents : Robert BACHERE, Céline BACQUÉ, Damien DARBAT, Dominique DUBUISSEZ, Jean-Michel DULUCQ, Henriette DUPRÉ, Julie FIALIP, Ginette GASSIE, François LASSERRE, Jean-Marc LESCOUTE, Bernard MAGESCAS, Maryline OLIVIER, Julien PEDELUCQ, François PETRAU, Martine TOUYA,
Pouvoirs : Mélissa CONSTANS à Julien PEDELUCQ, Patricia LENDRE à Jean-Marc LESCOUTE, Sandra LIGNAU à Damien DARBAT, Christine ROCHETTE à Jean-Michel DULUCQ,
Secrétaire de séance : Yannick BASSIER, Directeur Général des Services

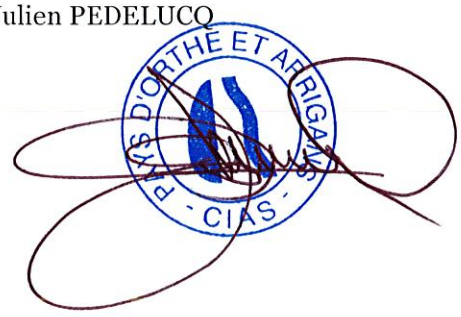
VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délégation accordée au Vice-Président par délibération n° 2026-39 du Conseil d'administration en date du 26 mai 2026.
CONSIDERANT l'obligation de présenter au Conseil d'Administration les décisions prises par le Vice-Président ou le Président en vertu de cette délégation,

Monsieur le Président rend compte des décisions prises depuis le dernier conseil d'administration :

- 2026-09 : Signature d'un devis pour l'achat d'un système de sécurité informatique – service d'aide à domicile

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat notamment sur telerecours.fr pour les particuliers justiciables.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Vice-Président,
Julien PEDELUCQ



Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 040-200075687-20261013-2026_69-DE

